

## Les lycéens, juges et jugés



**M**ercredi 7 décembre, au lycée agricole de Laval, plus de 150 jeunes de 16 à 25 ans ont participé aux finales départementales du concours de jugement d'animaux, filière bovine et équine.

Le principe consiste à juger des jeunes élèves de l'enseignement agricole ou de jeunes agriculteurs, sur leur aptitude au pointage. Les candidats jugent les animaux selon une grille de critères : qualités corporelles, corpulence, musculature, membres spécifiques, aplombs, allures, aspect général de l'animal.

Les meilleurs pointeurs participeront à la finale nationale lors du Salon de l'Agriculture à Paris, du 25 février au 4 mars 2012.